

BRUXELLES

Une deuxième coopérative

Après un passage avec succès au banc d'essai durant quelques mois, la Région bruxelloise a décidé de soutenir financièrement jusqu'à la fin de l'année 2009 le lancement d'une deuxième coopérative d'activités. Il s'agit d'une entreprise d'économie sociale destinée à sécuriser l'accès de chômeurs et de minimexés à une activité d'indépendant sans leur faire prendre le risque de perdre leurs allocations en cas de ratage à l'allumage. «